

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Cantine de Ballots : Tarifs et signature d'une convention avec l'EHPAD

Lors de sa réunion du 10 juillet 2013, le conseil municipal a décidé que l'EHPAD « La Closeraie » facture directement à la commune de Fontaine-Couverte les repas pris par les enfants de Fontaine-Couverte. Proposition est faite de signer une convention avec l'EHPAD. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et fixe les tarifs de cantine qui seront facturés aux familles de Fontaine à compter du 03 septembre 2013 :

- 3.60 € le prix d'un repas pour les élèves réguliers
- 3.95 € le prix d'un repas pour les élèves irréguliers,
- 1.87 € le prix par jour d'accueil d'un enfant au restaurant scolaire municipal sans fourniture de repas.

Convention avec l'OGEC Ecole Saint Antoine de Ballots année scolaire 2013/2014

Le nombre d'enfants de Fontaine scolarisés à l'école Saint-Antoine de Ballots est de 30 à la rentrée scolaire 2013/2014. Le conseil municipal décide de reconduire le montant de la convention signée en 2011 avec l'O.G.E.C. école Saint-Antoine de Ballots, soit une participation au financement des dépenses de fonctionnement de 600 € par enfant pour l'année scolaire 2013/2014.

Modification des statuts de la Communauté de Communes St Aignan-Renazé

Par délibération en date du 23 septembre dernier, le conseil communautaire a sollicité la modification des statuts de la communauté de communes Saint-Aignan-Renazé afin d'y ajouter les compétences musique et lecture publique. Cette demande de modification des statuts intervient dans le cadre d'une harmonisation anticipée des compétences des trois communautés de communes qui fusionneront au 01 janvier 2015. Le conseil municipal donne un avis favorable.

Primes de fin d'année 2013

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de suivre la proposition du comité technique paritaire et d'allouer la somme de 2 264.64 € nette répartie entre les agents proportionnellement à leur temps de travail.

Rénovation de l'abri bus devant l'église

Le devis de l'Atelier de la Pierre de LAVAL est retenu pour un montant HT de 1 680.00 €.

Achat d'un taille-haie sur batterie marque « PELLENC »

pour un montant HT de 1 745.00 €

Le 14 octobre 2013
Le Maire,